

471, rue Smythe, case postale 27002, Fredericton, N.-B. E3B 9M1
Téléphone : 506.386.5903 Télécopieur : 506.450.9375 Courriel : registrar@adnb-nbad.com

Le 6 septembre 2017

Objet : Utilisation du terme #RD2BE

Chers et chères membres,

L'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick (Association) a appris que certaines personnes utilisent le titre/mot-clic/terme « RD2BE » (qui en français signifie « Dt.l. en devenir ») dans les médias sociaux.

Dans la province du Nouveau-Brunswick, l'abréviation « RD » est protégée par la *Loi relative à l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick*. Plus précisément, l'utilisation du terme « RD » est réservée aux diététistes qui satisfont aux exigences de l'immatriculation et sont immatriculées par notre Association. Autrement dit, seules les personnes inscrites à titre de diététistes immatriculées auprès de l'Association peuvent utiliser le titre « RD », sous quelque forme que ce soit.

Lorsqu'une personne non immatriculée (y inclut les internes en diététique) utilise ce titre avec des qualificatifs comme « en devenir », « future » ou « 2BE », elle risque d'induire le public en erreur, car le titre implique que la personne possède des connaissances et une expertise qu'elle n'a pas encore acquises.

L'utilisation du terme « RD » est protégée par la Loi et notre Association prendra les mesures nécessaires pour en empêcher toute utilisation frauduleuse ou fausse représentation.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez les communiquer directement au bureau de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick.

Sincèrement,



Nicole Arsenault Bishop, MSc, Dt.P.
Directrice générale et registraire